

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TIRAGE AU SORT

## ORGANISATEUR DU TIRAGE AU SORT :

Société coopérative Coop Minefi - Siret n° 302 969 985

Le tirage au sort est organisé par la Société coopérative Coop Minefi située au 6 rue Louise Weiss - 75013 PARIS.

## BON DE PARTICIPATION

Vous pourrez télécharger le bon de participation via le lien suivant : ..... ou le retirer dans les magasins suivants :

Magasins	Adresse	Coordonnées
Vauban	Pile 5 - Niveau -1 - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12	<a href="mailto:coopvauban@finances.gouv.fr">coopvauban@finances.gouv.fr</a> Tél : 01 53 18 70 29
Turgot	86, allée de Bercy 75572 PARIS CEDEX 12	<a href="mailto:coopurgot@finances.gouv.fr">coopurgot@finances.gouv.fr</a> Tél : 01 53 18 17 37
Montreuil	11, rue des deux Communes 93588 MONTREUIL CEDEX	<a href="mailto:coopmontreuil@finances.gouv.fr">coopmontreuil@finances.gouv.fr</a> Tél : 01 57 53 28 54
Montrouge	88 Avenue Verdier CS 70058 92541 MONTROUGE CEDEX	<a href="mailto:coopmontrouge@finances.gouv.fr">coopmontrouge@finances.gouv.fr</a> Tél : 01 87 69 50 36
Ivry	67, rue Barbès 94201 IVRY SUR SEINE CEDEX	<a href="mailto:coopivry@finances.gouv.fr">coopivry@finances.gouv.fr</a> Tél : 01 79 84 32 00

Le bon de participation devra être préalablement rempli et envoyé au mail suivant : [coopsiege@finances.gouv.fr](mailto:coopsiege@finances.gouv.fr) ou déposé dans les urnes mises à votre disposition dans les magasins cités ci-dessus.

**Article 1 – Modalités de participation :** La participation à la tombola est ouverte à compter du **Mardi 21 Mai jusqu'au 19 Juin 2024 (participation possible jusqu'au 20 juin 14h au marché estival de Bercy)**. La tombola est sans obligation d'achat et réservée aux sociétaires de la Coop minefi. Le personnel de la société organisatrice ne peut pas y participer. Le numéro de sociétaire devra être obligatoirement inscrit sur le bon de participation. La Tombola est limitée à une participation par personne.

Tout bon de participation sans numéro de sociétaire sera systématiquement annulé.

Il en sera de même pour tout bulletin déposé en plusieurs exemplaires.

**Article 2 – Date et modalités de publication des résultats :** Le tirage sera effectué le **Judi 20 Juin 2024 à 14h30** à l'occasion du marché Estival de Bercy. Les résultats seront publiés le **vendredi 21 juin sur notre site internet [www.coopminefi.fr](http://www.coopminefi.fr)**

**Article 3- Prix :** Dans le cadre de ce tirage au sort les adhérents pourront tenter de gagner les lots dans l'ordre suivant :

LOTS	PRODUITS
LOT N° 1	BAIN MOUSSANT FESTIF
LOT N° 2	BOUGIE PARFUM DOR MARTELEE
LOT N° 3	PLANTE ARTIFICIELLE CACTUS
LOT N° 4	DRAEGER VIDE POCHE
LOT N° 5	BOITE DOREE +COUVERCLE
LOT N° 6	BOITE A BIJOUX VELOURS
LOT N° 7	BOITE A BIJOUX VELOURS
LOT N° 8	TIRELIRE GLOBE
LOT N° 9	POP GAMES PERSONNAGE DIVERS
LOT N° 10	COFFRET CRUSTACES PINCE
LOT N° 11	COFFRET CRUSTACES PINCE
LOT N° 12	COFFRET FOIE GRAS
LOT N° 13	COFFRET FOIE GRAS
LOT N° 14	FIGURINE POP DC HUNTRESS
LOT N° 15	PYLONES ROLLING BIRDS POIVRIER
LOT N° 16	COFFRET DANS PANIER 6 PCS
LOT N° 17	BOUGIE PARFUMEE CALENDRIER
LOT N° 18	FORTWENGER BONHOMME PAIN EPICE +BTE ASSORT PAINS EPICES
LOT N° 19	PLATEAU+SUPPORT+COUPEAU
LOT N° 20	PLATEAU+SUPPORT+COUPEAU
LOT N° 21	TY SQUISH BOOS MEDIUM CATNIP
LOT N° 22	TY SQUISH BOOS MEDIUM ROXIE
LOT N° 23	COUVERTURE CONVERTIBLE PANDA
LOT N° 24	COUVERTURE CONVERTIBLE CHAT
LOT N° 25	VIGAR SET 3 ENTONNOIRS OLIVIA
LOT N° 26	KIT SOINS DE BARBE
LOT N° 27	TIPI MONSIEUR HEUREUX
LOT N° 28	Glacier 1,5 L rouge
LOT N° 29	Blender Power 3 chrome-mat
LOT N° 30	Juice Expert 2 blanc

Les produits ne sont ni échangeables ni convertibles en espèces.

**Article 4- Remise des prix :** la remise des lots se fera lors du tirage au sort pour les personnes présentes. En cas d'absence les participants seront informés par mél. Dans ce cas, Les récompenses seront disponibles dans la coopérative la plus proche de votre résidence professionnelle ou envoyées à domicile en l'absence de magasin proche.

**Article 5- Transfert de propriété :** La Coopérative décline toute responsabilité technique, de perte, de vol lié à l'envoi.

**Article 6- Modification et Annulation :** La Coopérative se réserve le droit de modifier ou d'annuler le tirage au sort en cas de force majeure.

#### **Article 7 – Contestation et litige**

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

La participation à cette opération, implique l'acceptation pleine et entière du participant à ce présent règlement.

Toute contestation liée à cette opération devra se faire manuscritement, dans un délai de 30 jours suivants la déclaration du gagnant à :

**COOPMINEFI**  
**Bâtiment Condorcet**  
**Télédoc 322 - 6 rue Louise Weiss**  
**75013 PARIS**

**Article 8 – Informations personnelles**

Les informations sont recueillies dans le but d'établir l'identité des participants, de les prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué. Ces données sont traitées conformément à la loi du Règlement Général sur la Protection des Données publiée le 25 mai 2018, dont le droit d'information, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'accès, et portabilité. Nous vous informons qu'il ne sera pas constitué de fichier des personnes qui auront participé au tirage au sort. Les informations recueillies seront conservées durant une période de 30 jours suivant la date du tirage au sort.

**Fait à Paris, le**